

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : contact@ville-avallon.fr

adresse profil acheteur : <https://marches.e-bourgogne.fr>

2. **OBJET DU MARCHE**

MISE AUX NORMES POUR ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE – Hôtel de Ville – 89200 AVALLON

3. **ALLOTISSEMENT – TRANCHES**

Les travaux sont répartis en 09 (neuf) lots, à savoir :

LOT 1 A et B : DEMOLITIONS et

DEMOLITIONS – GROS OEUVRE – CHARPENTE BOIS

LOT 2 : MENUISERIES EXTERIEURES – INTERIEURES – AGENCEMENT

LOT 3 : SERRURERIE

LOT 4 : CLOISONS – PLAFONDS

LOT 5 : REVETEMENTS DE SOLS

LOT 6 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES – PEINTURE

LOT 7 : ASCENSEUR – ELEVATEUR – PORTE AUTOMATIQUE

LOT 8 : ELECTRICITE

LOT 9 : PLOMBERIE – CHAUFFAGE

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Aucun fractionnement en tranche n'est prévu.

4. **PROCEDURE DE PASSATION**

Marché public de travaux passé selon procédure adaptée

(article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)

5. **LIEU D'EXECUTION : VISITE DES LIEUX OBLIGATOIRE**

- 37 Grande Rue Aristide Briand – 89200 AVALLON

6. **VARIANTES ET OPTION :**

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune option n'est prévue.

7. **DUREE DES TRAVAUX**

Vingt-sept semaines pour l'ensemble des lots

8. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX

Novembre 2018

9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :

Détail figurant au règlement de la consultation.

11. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

12. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'acheteur a la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les offres seront appréciées lot par lot.

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques40 points
- Valeur technique au vu du mémoire et délai d'exécution.....60 points

13. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Maîtrise d'œuvre : Isabelle BAUNY – Architecte

26 rue Michelet – 89000 AUXERRE

Tél. 03.86.48.03.03. – e-mail : isabellebauny@ib-archi.fr

ou via la plate-forme de dématérialisation <https://marches.e-bourgogne.fr>

14. ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU ET OU DOIT ETRE ENVOYE LE DOSSIER OFFRE

Ville d'Avallon - Service Commande publique

37, Grande Rue A. Briand - 89200 AVALLON – ☎ : 03.86.34.84.17

e-mail : marchespublics@ville-avallon.fr

Envoi sous format papier : sous pli cacheté portant la mention :

***ne pas ouvrir* : MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE HÔTEL DE VILLE**

LOT N°+ INTITULE DU LOT.....

Consultable et/ou téléchargeable et/ou dépôt d'offre par voie électronique

<https://marches.e-bourgogne.fr> - réf. 2018ACCESMAIRIE

15. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

24 septembre 2018 à 12 h 00

16. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

17. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

17 juillet 2018.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : contact@ville-avallon.fr

adresse profil acheteur : <https://marches.e-bourgogne.fr>

2. **OBJET DU MARCHE**

MISE AUX NORMES POUR ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE – Hôtel de Ville – 89200 AVALLON

3. **ALLOTISSEMENT – TRANCHES**

Les travaux sont répartis en 09 (neuf) lots, à savoir :

LOT 1 A et B : DEMOLITIONS et

DEMOLITIONS – GROS OEUVRE – CHARPENTE BOIS

LOT 2 : MENUISERIES EXTERIEURES – INTERIEURES – AGENCEMENT

LOT 3 : SERRURERIE

LOT 4 : CLOISONS – PLAFONDS

LOT 5 : REVETEMENTS DE SOLS

LOT 6 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES – PEINTURE

LOT 7 : ASCENSEUR – ELEVATEUR – PORTE AUTOMATIQUE

LOT 8 : ELECTRICITE

LOT 9 : PLOMBERIE – CHAUFFAGE

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Aucun fractionnement en tranche n'est prévu.

4. **PROCEDURE DE PASSATION**

Marché public de travaux passé selon procédure adaptée

(article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)

5. **LIEU D'EXECUTION : VISITE DES LIEUX OBLIGATOIRE**

- 37 Grande Rue Aristide Briand – 89200 AVALLON

6. **VARIANTES ET OPTION :**

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune option n'est prévue.

7. **DUREE DES TRAVAUX**

Vingt-sept semaines pour l'ensemble des lots

8. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX

Novembre 2018

9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :

Détail figurant au règlement de la consultation.

11. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

12. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'acheteur a la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les offres seront appréciées lot par lot.

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques40 points
- Valeur technique au vu du mémoire et délai d'exécution.....60 points

13. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Maîtrise d'œuvre : Isabelle BAUNY – Architecte

26 rue Michelet – 89000 AUXERRE

Tél. 03.86.48.03.03. – e-mail : isabellebauny@ib-archi.fr

ou via la plate-forme de dématérialisation <https://marches.e-bourgogne.fr>

14. ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU ET OU DOIT ETRE ENVOYE LE DOSSIER OFFRE

Ville d'Avallon - Service Commande publique

37, Grande Rue A. Briand - 89200 AVALLON – ☎ : 03.86.34.84.17

e-mail : marchespublics@ville-avallon.fr

Envoi sous format papier : sous pli cacheté portant la mention :

***ne pas ouvrir* : MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE HÔTEL DE VILLE**

LOT N°+ INTITULE DU LOT.....

Consultable et/ou téléchargeable et/ou dépôt d'offre par voie électronique

<https://marches.e-bourgogne.fr> - réf. 2018ACCESMAIRIE

15. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

24 septembre 2018 à 12 h 00

16. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

17. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

17 juillet 2018.
